



TAN

Setter anglais *Charente 2024*

La délégation de Charente organise un TAN et un field trial d'initiation le **Samedi 13 Juillet 2024** sur la commune de TUZIE (16700). Une séance de confirmation aura également lieu ce jour-là.

Le TAN

Le TAN (Test d'Aptitudes Naturelles) est ouvert à tous les Setters anglais de moins de 36 mois et de plus de 6 mois le jour de l'épreuve, inscrits au LOF, titulaires d'un certificat de naissance ou du pedigree définitif.

Ce test consiste à mettre le chien, sans dressage particulier, en présence de gibier (perdrix) afin d'évaluer les qualités naturelles fondamentales de chasseur que tout chien d'arrêt doit posséder au minimum.

Trois critères permettront d'apprécier le comportement du chien pour l'obtention du TAN :

- l'instinct de la recherche du gibier avec ardeur et passion,
- l'instinct de l'arrêt
- l'équilibre dans son ensemble sans manifester de crainte au coup de feu.

A noter qu'aucune notion de dressage n'est nécessaire et que les fautes sont tolérées, sauf la mise à l'envol (chien qui bourre au lieu d'arrêter).

Les meilleurs sujets seront directement sélectionnés pour participer à la journée régionale du Setter anglais puis à la Coupe de France des Novices.

Le field trial d'initiation

Un Field trial d'initiation, ouvert à tous les chiens britanniques, vous permettra de faire un parcours sur perdrix.

Durant cette épreuve, vous pourrez bénéficier des conseils de juges de la Société Centrale Canine et d'examineurs agréés. Les meilleurs sujets seront récompensés.

La confirmation

Une séance de confirmation aura lieu au cours de cette journée, en début et en fin de matinée. Il vous faudra alors vous munir du certificat de naissance de votre chien et du formulaire de demande de confirmation.

Les tarifs

TAN :	20 € (règlement à l'ordre du CSA, Club du Setter anglais)
Field d'initiation :	25 € (règlement à l'ordre du CSA)
TAN + Field d'initiation :	40 € (règlement à l'ordre du CSA)
Confirmation seule :	37 € si non adhérent (adhésion au club par chèque séparé à l'ordre du CSA)
Restauration :	20 € par personne, offert pour les enfants de moins de 14 ans (règlement par chèque séparé à l'ordre de Jean-François Jourmet)

Nous vous remercions de vous munir de la carte de tatouage ou d'identification (puce) de votre chien ainsi que du carnet de santé à jour des vaccinations.

Nous vous espérons nombreux à cette manifestation où la convivialité est toujours de mise.

Rendez-vous à 7h30 à la salle des fêtes de TUZIE (16700).

Afin de faciliter l'organisation et de respecter la réglementation (liste des chiens pour la DDETSPP), les inscriptions aux épreuves et au repas, **accompagnées du règlement** correspondant, sont à retourner avant le **5 juillet 2023** à :

JOMETIER Jean-François – 17 bis rue des Boëles - 16 200 Les Métairies.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter JOMETIER Jean-François :

- par téléphone au 06 88 97 78 82,
- par mail à jourmet.if@gmail.com

Veillez trouver ci-après les bulletins d'inscription.

Au plaisir de vous compter parmi nous.



TAN (Setter anglais)

Nom du chien :
Date de naissance :/...../..... Sexe : Mâle Femelle
Numéro de LOF : Numéro de tatouage / puce :
Nom du père :
Nom de la mère :
Nom du propriétaire : Nom du conducteur :
Adresse du propriétaire :
.....
Numéro de téléphone / Courriel :

Faire des copies si plusieurs chiens

Field d'initiation (tous les britanniques)

Nom du chien :
Date de naissance :/...../..... Sexe : Mâle Femelle
Race :
Numéro de LOF : Numéro de tatouage / puce :
Nom du propriétaire : Nom du conducteur :
Adresse du propriétaire :
.....
Numéro de téléphone portable et mail :

Faire des copies si plusieurs chiens

Confirmation (Setter anglais)

Nom du chien :
Date de naissance :/...../..... Sexe : Mâle Femelle
Race :
Numéro de LOF : Numéro de tatouage / puce :
Nom du propriétaire : Nom du conducteur :
Adresse du propriétaire :
.....
Numéro de téléphone portable et mail :

Faire des copies si plusieurs chiens (le prix de 37 € correspond à la première confirmation, gratuit pour les chiens suivants et gratuit pour les adhérents)

Restauration

20 € la journée, cela comprend :

- ⇒ **Accueil** : Café, thé, jus de fruit, gâteaux... (**Rendez-vous : 7h30**).
- ⇒ **Apéritifs** le temps des confirmations et la remise des récompenses (entre 12h45 et 13h15).
- ⇒ **Repas** pour clôturer la journée (13h15 - 14h45).

Nom :

Nombre de repas : X 20 € = €, **chèque à l'ordre de Jean-François Joumier.**

Nombre d'enfants de moins de 14 ans (repas offert) =